

Compte rendu Table Ronde de Roanne 20 Mai 2011 «TGV Paris Orléans Clermont-Lyon, A l'heure des choix»



Photo : CG42 / Frédéric Chambert

En ouverture de cette réunion, Rémy POINTEREAU donne la parole à Laure DEROCHE, Maire de Roanne. Celle-ci remercie le Ministre Michel MERCIER, le Préfet Coordonnateur, Monsieur le Préfet de Loire, les Parlementaires, les Présidents de Conseils Régionaux et Généraux, les Maires, les représentants de la SNCF et de RFF, Rémy POINTEREAU Président de l'association TGV Grand Centre Auvergne pour avoir organisé cette réunion en pays roannais, et les participants à la Table Ronde pour être venus si nombreux.

Enfin, elle rappelle que l'objectif de cette réunion est de débattre des enjeux et de l'opportunité qu'apporte l'arrivée d'une ligne à grande vitesse pour l'avenir du territoire Roannais, bassin de vie de plus de 200 000 habitants, répartis en 115 communes, au carrefour de 3 Régions : la Bourgogne, l'Auvergne et la région Rhône Alpes.



Photo : Gilles Cohen

Après avoir constaté que Roanne a été longtemps exclue des schémas d'aménagement du territoire, Laure DEROCHE, Maire de Roanne présente les atouts et faiblesses du Roannais qui se trouve actuellement classé 3^{ème} dans le magazine Entreprises des agglomérations moyennes les plus attractives, grâce au travail de réflexion de l'agglomération pour le quadrillage des travaux urbains et au travail des commissions d'aménagement suite à l'étude du Livre Blanc des transports.

Elle conclut que l'enjeu vital est de réinscrire les territoires du Centre dans une dynamique de modernité et que l'ouverture imminente du débat public du projet POCL est la preuve de la reconnaissance du projet.

Rémy POINTEREAU, Président de l'Association TGV Grand Centre Auvergne, reprend la parole. Il remercie à son tour le Ministre Michel MERCIER, Francis LAMY le nouveau Préfet Coordonnateur, le Préfet de Loire, les Parlementaires, le Président de l'Agglomération du Grand Roanne, qui a facilité l'organisation de la réunion dans cette superbe salle du Scarabée à Riorges. Il remercie également les Présidents des Conseils Régionaux et Généraux, les représentants des Chambres Consulaires, les Maires, les représentants de la SNCF et de RFF, le Président de la CPDP, ainsi que les participants à la Table Ronde pour être venus si nombreux, ce qui selon lui démontre l'intérêt des forces vives des territoires pour ce projet de LGV POCL.

Puis, Rémy POINTEREAU explique que dans tous les territoires où le TGV est arrivé, la situation démographique s'est améliorée. Les territoires ont vu l'arrivée de nouveaux habitants, le flux d'étudiants a évolué favorablement, la vision économique des chefs d'entreprise a changé positivement, l'immobilier s'est adapté à cette nouvelle donne. Là où le TGV est arrivé, des industries lourdes ont trouvé les forces vives pour s'installer.



Photo : CG42 / Frédéric Chambert

C'est pourquoi, il affirme qu'il lui a semblé important que cette table ronde soit axée sur le thème suivant : « Le TGV Paris Orléans Clermont Ferrand Lyon, à l'heure des choix », car il faut anticiper dès maintenant l'arrivée du TGV.

Enfin, le Président présente ceux qui vont intervenir sur le sujet.

Monsieur le Ministre Michel MERCIER, Garde des Sceaux, Président du Conseil Général du Rhône qui vient depuis longtemps dans les réunions du projet POCL, et qui va rassurer l'assemblée sur l'utilité vitale du projet pour les territoires concernés.

Monsieur Jean Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône Alpes, qui se trouve doublement intéressé par le projet POCL car il permet à la fois d'améliorer l'aménagement des territoires du Centre et de désaturer la LNI.

Monsieur Jean Bernard DEVERNOIS, Président de la CCI du Roannais et vice-Président de l'Association Consulaire Paris Clermont-Ferrand Lyon qui rappellera qu'il est convaincu de l'opportunité du projet et des avantages attendus par les entreprises.

Monsieur Bernard SOULAGE, Président de l'Association des Villes et des Régions Européennes de la Grande Vitesse et Membre du Comité des Régions d'Europe, qui apportera un éclairage sur la vision européenne de la grande vitesse.

Monsieur Stéphane DELAAGE, Journaliste indépendant, qui va animer les débats à partir des interventions, des échanges d'expériences et des questions de la salle pour la meilleure interactivité possible de cette table ronde.

Puis, il présente ***Monsieur Michel GAILLARD, Président de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) du projet POCL*** qui apportera des informations sur l'organisation du débat et le déroulement du débat public.

Enfin, il remercie ***Michel LEBOEUF, directeur des grands projets de la SNCF*** qui a eu l'occasion de défendre ce projet avec enthousiasme et énergie, ainsi que ***Monsieur Thomas ALLARY, chef de projet RFF***.

Rémy POINTEREAU précise qu'au cours de cette table ronde les prochaines étapes du calendrier vont être évoquées.

*Il rappelle la dernière étape franchie : la rencontre avec Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Écologie, du développement durable, du Logement et des transports qui a apporté non seulement son soutien au projet mais a répondu favorablement à la demande d'inscription du projet dans le schéma national des infrastructures des transports des 20 prochaines années. En effet, la 1^{ère} publication du SNIT de juillet 2010 ne portait pas le projet de façon assez claire au niveau souhaité et grâce à cette entrevue, **il est depuis le 15 janvier désormais inscrit nommément comme projet complémentaire aux 2000 premiers kilomètres de TGV inscrits à l'horizon 2020.***

Puis il évoque le prochain rendez-vous avec Guillaume PEPY, le Président de la SNCF, pour lui rappeler l'importance du projet, et le contact pris à la Commission Européenne avec Sim KALLAS, Président de la Commission des Transports afin de porter ce projet au niveau européen.

Il invite les adhérents à garder en mémoire la date du 22 juin 2011 pour la prochaine Assemblée Générale de l'Association au cours de laquelle il souhaiterait donner un nouveau nom plus humain à l'acronyme POCL en la dénommant par exemple « TGV Cœur de France ».

Puis pour conclure, le Président rappelle la nécessité de l'union sacrée. Il évoque alors le droit de chacun de pouvoir circuler librement et rapidement sur le territoire français grâce au projet POCL et souhaite qu'aujourd'hui le débat ne se focalise pas autour des 4 scénarii et rappelle à tous qu'il réfute toute approche politicienne qui exclurait quelque collectivité que ce soit.

Enfin, avant d'ouvrir les débats, Rémy POINTEREAU rappelle à l'assemblée la devise de la ville de Roanne, « Croissance et Lumière » et souhaite de tout cœur que le TGV POCL apporte à la ville de Roanne une réponse à ces deux objectifs.

Stéphane DELAAGE, ouvre les débats **en donnant la parole à Jean Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional.**



Photo : Gilles Cohen

Jean Jack QUEYRANNE remercie les participants et précise que le Conseil Régional est bien évidemment amené à prendre position sur ce projet.

Il rappelle que le TGV fête aujourd'hui son 30^{ème} anniversaire avec la rame LN1 Paris Lyon qui représentait en 1981 une immense avancée. Depuis la France a construit plus de 1 900 km de lignes TGV, et la Loi sur le Grenelle de l'environnement en prévoit encore plus de 2 500 km qui seront approuvées dans le SNIT en juillet prochain.

Il rappelle que ces projets ont des besoins de financement qui sont souvent difficiles à trouver mais portent les enjeux de l'avenir du système ferroviaire français.

Deux éléments sont importants selon lui dans la réflexion sur l'aménagement du territoire et nécessitent réflexion, un premier point concerne les infrastructures en terme de service de transports et de connexion au réseau, et un deuxième point concerne l'insertion dans le réseau existant. Il confirme que la région Rhône Alpes se positionne comme soutenant le

projet ayant admis la nécessité de doubler la LN1 et se réjouit que la Région Rhône Alpes et la Région Auvergne possède les mêmes objectifs en terme d'aménagement du territoire.

Stéphane DELAAGE passe alors la parole à Francis LAMY, nouveau Préfet Coordonnateur.



Photo : Guy Favre

Francis LAMY salue les participants et rappelle la nécessité de rester unis, de travailler ensemble, sur ce projet. Il félicite le Président Sénateur Rémy POINTEREAU pour le travail effectué par l'Association TGV Grand Centre Auvergne. Il évoque les enjeux d'aménagement du territoire du projet POCL qui permettront de relier les régions concernées au réseau national à grande vitesse.

Il rend hommage à son prédécesseur et souhaite souligner la rapidité du travail des études préalables au débat public qui ont permis de faire avancer le projet dans les délais impartis du calendrier dont la prochaine étape est le lancement du débat public à l'automne.

La question du financement ne doit pas être éludée mais chaque étape doit se faire dans l'ordre et sans précipitation. Francis LAMY remercie ensuite Rémy POINTEREAU pour avoir évoqué l'idée d'une possibilité de financement européen. Enfin, il rappelle que chaque étape étant cruciale, le bon déroulement de chacune d'entre elle est un préalable au bon déroulement de l'étape suivante.

Stéphane DELAAGE après avoir invité le Sénateur-maire de Clermont-Ferrand Serge GODARD à monter sur l'estrade donne la parole à Thomas ALLARY, chef de projet à RFF.

Thomas ALLARY rappelle que RFF est un opérateur d'Etat qui répond à une commande passée par l'Etat. Les études réalisées ont permis de dégager 4 scénarii, qu'il se propose de présenter rapidement avant d'effectuer un focus sur Roanne.

Après un bref rappel des 4 scénarii connus à ce jour, avec variantes et raccords au réseau existant, Thomas ALLARY aborde la situation qui concerne Roanne.

La desserte de Roanne peut se faire de deux façons soit par le Nord en passant par Mâcon avec un rabattage sur Moulins et Vichy, soit par les variantes Sud.

Les variantes Sud d'arrivée sur Lyon concernant Roanne permettent à la fois de desservir Lyon, et éventuellement St Etienne avec une électrification du Roanne-St Etienne, et permettrait d'améliorer la desserte de Clermont, tout en reliant la Suisse.

Il rappelle que la fonctionnalité du Clermont-Lyon, fortement demandée lors des différentes consultations et condition de départ liée à la commande de l'Etat, est une variante possible avec travaux, pour relier la LGV.

En ce qui concerne l'arrivée en gare de Roanne, Thomas ALLARY expose les deux options de gare : la gare nouvelle de Roanne qui nécessite un temps de 7mn supplémentaires et coûterait 50 millions d'euros ; ou la gare existante qui nécessite un temps supplémentaire de 14mn et coûterait quant à elle 300 millions d'euros, mais faciliterait clairement la desserte de St Etienne.

Stéphane DELAAGE oriente ensuite les débats sur la vision européenne de la grande vitesse en invitant Bernard SOULAGE, Président de l'Association des Villes et des Régions Européennes de la Grande Vitesse et Membre du Comité des Régions d'Europe, à prendre la parole.



Bernard SOULAGE explique que la grande vitesse est un grand projet européen, qu'un nouveau livre blanc sur les transports va bientôt voir le jour, et qu'il en sera le rapporteur. Il rappelle que le projet POCL a aussi une fonctionnalité de desservir, par des raccordements et des transversales au réseau existant, l'Ouest de la France, mais aussi le nord de l'Europe, l'Est de l'Europe par l'Allemagne, la Suisse et l'Italie et le Sud de l'Europe. Que la somme de 14 milliards est à relativiser par rapport à cette dimension européenne.

Photo : extrait site internet

Bernard SOULAGE aborde aussi la question des gares existantes et des gares nouvelles et expose que même si la pénalité du temps de parcours est réelle, les gares existantes sont aussi des réussites tout comme les gares nouvelles.

Pour conclure, il souhaite rappeler que les projets qui réussissent sont ceux qui savent se relier à un réseau existant (TER, Autoroute, Réseau Urbain de transport), et recommande de regarder les exemples européens comme celui de Barcelone.

Stéphane DELAAGE demande ensuite à la SNCF ce qu'elle attend du projet.



Michel LEBOEUF expose qu'à la veille de l'anniversaire des 30 ans de la grande vitesse, il souhaite que le projet POCL soit une réussite en terme de vitesse, de modernité et d'équipement.

Il rappelle l'attachement de la SNCF au projet POCL, et précise que la SNCF s'exprimera au travers d'un cahier d'acteur lors du débat public.

Photo : Guy Favre

Il expose en conclusion l'idée d'une rocade ferroviaire autour de Paris comme il est projeté dans le Schéma Directeur Des Infrastructures en Ile de France qui aborde les liaisons inter et intra Ile de France avec les gares parisiennes.

Stéphane DELAAGE demande ensuite à Jean Bernard DEVERNOIS, Président de la CCI du Roannais de prendre la parole pour s'exprimer sur la position et les attentes des entreprises en Roannais.



Jean Bernard DEVERNOIS après avoir remercié les intervenants et les participants souhaite s'exprimer en tant que vice-président de l'Association des Chambres Consulaires.

Il rappelle que cette association regroupe 2 régions Rhône Alpes et Auvergne, 8 Chambres Consulaires, 143 000 entreprises et 1 600 000 emplois et 3 600 000 habitants.

Photo : extrait du site internet

Dans un débat aussi complexe, les études conduites par la CCI du Roannais ont abouti à des ajustements dont il souhaite faire part : les taux annuels nets et taux de rendement interne des

différents scénarii exposés lors du Séminaire RFF du 17 mars, ne doivent pas opposer selon lui, aménagement du territoire et question de financement.

Certains gains, notamment en terme d'emploi, n'ont pas été chiffrés : ainsi si certains pré-supposés n'ont pu être estimés, il n'est pas possible de valoriser un scénario plus qu'un autre et sous valorisé un scénario par rapport à un autre. De même, il expose une comparaison entre le calcul du temps de parcours pour les arrivées en gare parisienne et celle d'Orly pour les trajets Paris/Province et Province/Province qui représenterait selon lui une opportunité exceptionnelle en gain de voyageurs.



Stéphane DELAAGE demande ensuite à Georges ZIEGLER, vice-président en charge de l'économie au Conseil Général de la Loire de s'exprimer sur la position du département.

Georges ZIEGLER affirme que la future LGV POCL amènera pour le département un dynamisme économique évident et qu'aujourd'hui il est nécessaire d'apporter aux territoires une connexion au réseau national à grande vitesse et au réseau européen.

Photo : Guy Favre

Stéphane DELAAGE propose ensuite à la salle de s'exprimer.

Un représentant de la ville de Blois souhaite revenir sur le terme de fongibilité qui est la caractéristique du projet POCL, seul projet selon lui qui devrait être prioritaire car il irrigue des territoires aujourd'hui isolés de la grande vitesse.

Le délégué général d'Altro Rhône Alpes revient sur le caractère de dimension européenne du projet POCL qui pourrait relier la péninsule ibérique par le raccordement à la branche centrale européenne de leur projet.

La Chambre de Commerce de Moulins Vichy rappelle qu'une bonne desserte de territoire ne peut exister qu'à la condition d'un arrêt dans la ville où le TGV passe.

Stéphane DELAAGE souhaite revenir sur la question de l'aménagement de certains points dans les scénarii, tels que les temps de parcours, la connexion aux autres réseaux et le terme de fongibilité.



Thomas ALLARY précise que toutes les études chiffrées sur les temps de parcours entre les dessertes sont en cours et seront présentées lors du débat public. De même, il précise que le travail de RFF s'insère dans le cadre législatif du Grenelle, lié à la commande de l'Etat et que le travail de RFF est de répondre à cette demande uniquement, mais que cependant lors du débat public, rien n'empêche les participants d'amener des réflexions supplémentaires de raccordements sur les barreaux existants.

Rémy POINTEREAU rappelle le principe de fongibilité qui va permettre à notre projet de passer avant ceux qui ne seront pas assez avancés dans les 2 000 premiers kilomètres.

Photo : Guy Favre

Le Président de l'Agglomération du Grand Roanne Christian AVOCAT explique que ce projet va au cœur des problématiques d'aménagement du territoire et que la notion de justice territoriale qui a été abordée dans un récent colloque où il était présent, est une notion

fondamentale. Le Massif Central longtemps contourné pour des raisons géographiques et financières doit être relié, dans un souci d'équité, au maillage du réseau à grande vitesse.

Jean Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional Rhône Alpes, aborde la question de financement du projet qui viendra après le choix du scénario retenu, mais rappelle que l'intérêt régional est la clé du succès.



Photo : Guy Favre

Michel MERCIER, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et Président du Conseil Général du Rhône rappelle qu'il faut rester mobiliser pour que le projet se réalise et rappelle les atouts et les principes de base du projet. Il aborde la question du Grand Paris et rappelle qu'on ne peut penser le projet POCL sans réfléchir à l'aménagement, les dessertes des aéroports et les arrivées en gare du Grand Paris. Il aborde les questions de financement en rappelant qu'il ne faut pas négliger l'aménagement urbain qui en découlera, et les modes de financement alternatif qui se présenteront alors, par l'arrivée de nombreuses entreprises et qui s'avèreront essentiels pour boucler les questions de financement. Il donne l'exemple du Grand Paris.

Bernard SOULAGE souhaite réagir sur la vision, qu'il partage, volontariste de Michel MERCIER de trouver les financements nécessaires au projet. Cependant, il rappelle qu'il faut que les concepteurs et exploitants du projet s'engagent, lorsque les partenaires amèneront l'argent sur la table, sur la qualité des services qui seront offert notamment la grille horaire et le rythme des dessertes.

Stéphane DELAAGE engage Michel GAILLARD, Président de la CPDP sur le projet POCL à prendre la parole et expliquer la mission de la CPDP.



Photo : Guy FAVRE

Michel GAILLARD rappelle l'émergence des Commissions Publics et le droit des citoyens d'être informés.

Après l'étude du dossier de saisine, document établi par le maître d'ouvrage, ici RFF, qui synthétise les études réalisées et présente les enjeux et les objectifs du projet, la CNDP décide d'organiser un débat public ou simplement de recommander une concertation. Si la CNDP décide d'organiser un débat public sous son égide, elle met en place une Commission particulière du débat public (CPDP) pour préparer et animer le débat public. La mission de la CPDP consiste alors d'une part à s'assurer que toute l'information nécessaire pour participer au débat en toute connaissance de cause est bien délivrée au public, et d'autre part à stimuler et à garantir la pleine et libre expression des opinions sur le projet soumis au débat. La CPDP est indépendante du

maître d'ouvrage et de toutes les parties en présence, elle prend en compte dans son compte rendu toutes les opinions exprimées durant le débat, mais ne se prononce pas sur le contenu des projets qui lui sont soumis.

Enfin, il conclut que le débat public constitue la première étape de consultation du public. Il permettra, avec d'autres phases de concertation associées aux études, de définir progressivement le projet qui sera présenté lors de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Intervenant donc très en amont de celle-ci, il pose autant la question de l'opportunité que des caractéristiques du projet.

La CPDP va donc organiser le débat entre octobre 2011 et janvier 2012 avec des réunions en régions tantôt généralistes tantôt thématiques afin que le public comprenne les enjeux d'un tel projet.

La CPDP doit rendre son compte rendu courant mars 2012, afin que la CNDP rende son bilan sur le projet.

Michel GAILLARD rappelle que la presse va jouer un rôle fondamental dans le relais des informations qui seront données au public et que le débat public permet à un projet d'évoluer et de s'enrichir. Il fait alors référence au projet du Grand Paris.

Jean Pierre DAYRAS, Directeur Général des Services du Conseil Général de l'Allier, demande que lui soit précisé quand le dossier du Maître d'ouvrage RFF sera disponible.

Michel GAILLARD précise que le dossier sera sur le site de la CPDP au plus tard début septembre et sera largement diffusé aux institutionnels.

Stéphane DELAAGE donne alors la parole à **Serge GODARD, Sénateur-maire de Clermont Ferrand.**



Serge GODARD exprime son souhait de voir les 12 millions d'habitants du grand centre de la « patate vide » équipée d'une liaison convenable avec Paris et Lyon.

Puis il affirme que la liaison avec Lyon a autant d'importance pour les Clermontois que la liaison avec Paris car elle représente une ouverture vers le Rhin Rhône, vers l'Italie et vers l'Espagne.

Photo : Guy Favre

Stéphane DELAAGE se tourne vers le **Préfet LAMY, Préfet Coordonnateur,** pour avoir son avis sur le projet POCL et les échos de ce type de projet en Préfecture.

Le Préfet Coordonnateur explique qu'en effet en tant que Maison de la République, les Préfectures se veulent être l'écho des avis de la population sur le projet, mais que le débat public en est l'outil.



Rémy POINTEREAU rappelle que le prochain objectif de l'Association est d'être présente dans toutes les réunions du débat public et qu'il compte sur tous les membres pour défendre les intérêts incontournables du projet.

Il affirme aussi que l'Association rédigera son cahier d'acteur, sans déterminer un choix de scénario mais en présentant un classement qui tiendra compte des critères issus de la contribution mise à jour.

Photo : Guy Favre

Puis Rémy POINTEREAU remercie les participants, et intervenants de cette Table Ronde en rappelant l'absolue nécessité de l'union autour du projet pour en favoriser sa réalisation.

Christian AVOCAT, Président de Grand Roanne Agglomération, remercie aussi les intervenants et participants qui se sont exprimés ainsi que Rémy POINTEREAU pour avoir choisi Roanne comme dernier lieu de réunion sur le projet.



Photo : extrait site internet

Pour conclure, il retient les idées d'unité, nécessaire au bon déroulement du projet, celle d'aménagement du territoire qui ici représente une structuration du territoire en tant que carrefour car selon lui cet aménagement se fait à plusieurs échelles, locale, nationale et européenne, et enfin l'idée de financement où tout un chacun est invité à faire preuve d'imagination dans les recherches de sources de financement.

Enfin en conclusion de cette Table Ronde Michel MERCIER, Garde des Sceaux rappelle à tous que même si le projet est inéluctable, insubmersible, plein d'atouts, il ne suffit pas de se réunir une fois par mois pour se répéter les mêmes choses et se gargariser de ces termes, la question essentielle reste : quand se réalisera t'il ?

Pour arriver à conduire le projet à bonne fin et le mener jusqu'à sa réalisation, il faut travailler méthodiquement au bon déroulement de chaque étape, selon le Ministre de la Justice et des Libertés, et faire preuve d'imagination dans les questions de financement sans négliger une quelconque source.

Toujours en citant l'exemple du Grand Paris qui a fini par s'autofinancer seul, le Garde des Sceaux cite l'investissement conséquent apporté par le biais des nombreuses entreprises qui se sont installées aux abords du projet.

Il lance alors un dernier mot d'ordre : « si l'on veut un jour se retrouver à bord du TGV POCL : Restons mobilisez ! »



Photo : Association TGV Grand Centre Auvergne